

CONSEIL D'ADMINISTRATION

23 janvier 2007

Conseil Régional PACA

PROCES-VERBAL

Assistaient à la réunion:

M. Jean-Louis AMATO	CCIMP – Président de l'ORT
M. Jean-Pierre BREMOND	FNTV - Trésorier
Mme. Laurence CAPDEVILLE	PROMOTRANS
M. Jean-Paul DUCOURTIOUX	SNCF - Secrétaire
M. Philippe FOURNIER	UNOSTRA
M. Christophe GLORIAN	CRCI (représentant M.CARDELLA)
M. Michel MATTAR	TLF – 2eme vice-Président

Etaient absents et excusés avec pouvoir:

M. Patrick BONETTO	OPCA
M. Pierre CALFAS	VNF
M. Jérôme CICILE	ADEME
M. Claude CARDELLA	CRCI PACA (Pouvoir donné à M. GLORIAN)
M. Matthieu DUVAL	CNR

Etaient excusés :

M. Alain BUDILLON	DRE PACA – représenté par M. TAILLANDIER
M. Loïc BEZOMBES	PAM
M. Camille DE VARGAS	AFT/IFTIM
M. Jean-Pierre MALGRAS	UNICOOPTRANS
M. Guy MASSIAS	FNTR
M. Bertrand WOLKOWITSCH	Conseil Régional PACA
Mme Marie-José ZORPI	UNICEM PACA

Assistaient en tant qu'invités :

M. Christelle CASO	Conseil Régional PACA
M. Gérard PIEL	Conseil Régional PACA
M. Christian PELLICANI	Conseil Régional PACA

Assistaient en outre :

M. Michel BRANTHOMME	DRE PACA / STD
Mme. Brigitte CHARTIER	DRE PACA / STD
M. Louis COSTEPLANE	Administrateur ORT
M. Franck TAILLANDIER	DRE PACA / STD représentant M. BUDILLON

Le quorum est atteint.

oOo

M. AMATO ouvre la séance en remerciant le Conseil Régional de son accueil. Il rappelle les principaux points de l'ordre du jour. Il aborde l'exposé du Bilan moral de l'année écoulée .

1. Bilan 2006

1.1. Bilan moral

En ce qui concerne les publications, M. GLORIAN demande à veiller à une bonne mise à jour des informations disponibles sur le site de l'ORT pour renforcer l'attractivité de ce site :

- En ce qui concerne les manifestations organisées par l'association,, plusieurs remarques sont formulées par M. MATTAR au sujet de la Journée technique sur les innovations technologiques dans les transports du 12 décembre 2006 :D'une part, il a constaté la faible représentation des chefs d'entreprise et s'interroge sur le bien-fondé de telles manifestations eu égard au faible nombre de participants.
- D'autre part, la structure de la réunion et son amplitude sur une journée semblent mal adaptées. En effet, les représentants des transports de marchandises ont été obligés de suivre des exposés qui concernaient plutôt les transporteurs de voyageurs et vice-versa. M.MATTAR estime qu'il aurait mieux valu découper la réunion en deux ½ journée en évitant de mêler les thématiques voyageurs et marchandises.
- Enfin M. MATTAR suggère à l'avenir des réunions plus brèves compte tenu de la difficulté des professionnels à se libérer pour une journée entière..

Le Président met l'approbation du Bilan moral pour 2006. au vote

Le Bilan moral est approuvé à l'unanimité.

1.2. Bilan financier

M. AMATO donne la parole à M. Louis COSTEPLANE, Administrateur de l'ORT et à M. Jean-Pierre BREMOND, Trésorier, pour l'exposé du Bilan Financier 2006

En recettes :

Subventions et cotisations égales aux prévisions, plus la participation de l'ADEME à la journée du 12 décembre (16 600 €)

En dépenses :

Production, pas de frais d'achats d'études ou de communication, mais organisation de la journée du 12 décembre.

Fonctionnement, budget respecté sauf surcoût de mise à niveau du site (open office) et consultation d'avocat.

Le Président met l'approbation du Bilan financier pour 2006 au vote.

Le Bilan financier est approuvé à l'unanimité.

2. Perspectives 2007

M.AMATO aborde le deuxième point de l'ordre du jour, les perspectives 2007, et donne la parole à M. COSTEPLANE afin qu'il évoque les Relations Conseil Régional ORT hors Contrat de Plan .

2.1. Relations Conseil Régional - ORT

L'Etat et la Région avaient inscrit l'Observatoire Régional des Transports parmi les actions éligibles au Contrat de Plan qui a pris fin 2006. Au terme de cette contractualisation, un certain nombre de questions se sont posées au sujet de la forme que pourrait prendre ce partenariat en l'absence de ce contexte.

Un entretien du Président et de l'Administrateur de l'ORT avec Monsieur Gérard PIEL, vice-Président et Président de la Commission Transports et Aménagement du Conseil Régional a eu lieu le 23 novembre 2006 et a mis en lumière plusieurs points importants pour le développement de L'Observatoire:

- L'expression renouvelée de l'intérêt du Conseil Régional pour l'ORT dans ses actions, ses publications et ses manifestations.
- Sur le plan financier, ce soutien pourrait se manifester par une contribution du Conseil Régional à hauteur de celle déjà engagée par l'Etat sous forme d'une subvention et de la participation active de la DRE (moyens humains et matériels).
- Le Conseil Régional souhaite également que l'ORT soit le lieu de référence des statistiques présentées ou utilisées lors de l'élaboration et de la discussion des projets régionaux.
- Enfin, dans la recherche d'un développement souhaitable de l'ORT, il est apparu que les Autorités Organisatrices de Transports (A.O.T.), Conseils généraux, Villes et Communautés d'Agglomérations sont des acteurs incontournables du monde du transport de voyageurs et que leur place paraît évidente au sein de l'Observatoire.

Ces points sont tous confirmés par M. Gérard PIEL qui a rejoint la réunion entre temps. Il précise que la subvention pourrait s'établir aux environs de 30000€ par an

Une convention sera mise en place le plus tôt possible entre le Conseil régional et l'ORT.

Le Président se félicite de cette nouvelle orientation et propose d'aborder le second volet des perspectives 2007 qui concerne les actions de l'ORT pour l'année à venir.

2.2. Perspectives 2007 pour les actions

M. AMATO donne la parole à M. Franck TAILLANDIER, qui représente M. BUDILLON, Directeur régional de l'Equipement et qui dirige le Service Transports et Déplacements, en charge notamment de l'animation de l'ORT pour le compte de la DRE.

Publications:

- **Les Chiffres-clés des transports** seront réactualisés et publiés dans leur édition 2007.
- **Le Journal des Transports** qui est avec le site internet, le lien d'information du réseau des membres et des lecteurs paraîtra au rythme trimestriel. En effet, l'exigence en matière d'application de la TVA à 5,5% nécessite pour les publications un minimum de 4 parutions annuelles. En revanche, on peut jouer sur le volume qui ne sera plus systématiquement de 12 ou 16 pages mais sera étudié selon les informations à faire passer : note technique (2 ou 4 pages), cahier varié à partir de 6 pages, puis dossiers.
- Approche qui est le prestataire fournisseur des travaux d'impression a réalisé à ce sujet un devis détaillé selon les diverses possibilités.
- **Le Site internet** poursuivra son développement, notamment au niveau des informations communiquées par les membres, aussi bien en ce qui concerne les données statistiques que les informations utiles sur toutes les manifestations et les modes de transports et les problématiques présents dans la région Un effort sera fait sur sa mise à jour.

Manifestations:

A la demande de nombreux membres, le principe des réunions périodiques thématiques, des Courts Débats ou les présentations d'études est réactivé.

Un certain nombre de sujets évoqués à l'assemblée générale de 2006 sont repris :

- une séance de présentation d'études (ce jour, à la suite du CA) pour permettre aux membres qui le souhaitent d'exposer leurs travaux achevés, en cours ou même en projet;
- un certain nombre de sujets dont la liste n'est pas limitative mais doit s'inscrire dans des choix réalistes de faisabilité, par exemple:
- A la suite du Colloque de 2005 « *Organiser la mobilité en région* », où en est l'organisation des AOT?
- ITER et les conséquences de sa mise en oeuvre ;
- Suites du VRAL et implications de PACA;
- débat technique sur le Montgenèvre;
- Conditions d'un co-modalités dans les chaînes logistiques en PACA;
- développement des lignes « low-cost » en PACA; conséquences et perspectives.

- Transport fluvial : création du service « Pôle Méditerranée » du Service de la navigation Saône-Rhône. Point sur le fluvial.

A la suite de cette énumération, plusieurs propositions complémentaires sont faites:

- Le Conseil régional souhaite qu'une manifestation soit organisée autour de l'accessibilité aux transports de voyageurs, notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Il s'agirait d'un point d'étape dans la réalisation du **Schéma Régional de l'Accessibilité**. Cette demande est relayée par M. BREMOND de la FNTV.
- De même, le Conseil régional souhaite, à la suite du Colloque de 2005 « Organiser la mobilité en région », examiner **où en est l'organisation entre les AOT?**
- L'UNOSTRA PACA souhaite que soient présentés les **projets de desserte du PAM** qui pourraient s'articuler avec le développement prévisible du trafic conteneurisé grâce à la mise en service prochaine de Fos 2XL
- TLF souhaite que soient présentés les travaux de la **Commission du Développement durable** .
- TLF souhaite également une présentation de **l'évolution de la logistique en PACA**.

L'ensemble de ces propositions sera examiné au cours des Assemblées générales statutaires prévues le 21 février 2007

Le Président propose aux membres d'approuver l'ensemble de ce programme d'action.

Le projet de programme d'action pour 2007 est approuvé à l'unanimité.

2.3. Budget 2007

Pour accompagner et réaliser ces objectifs, il est nécessaire d'examiner les ressources prévisionnelles pour 2007 ; M. AMATO donne la parole à MM. BREMOND et COSTEPLANE pour l'exposé du Budget prévisionnel pour 2007

Un point remarquable et déjà connu est la subvention Etat de **18 000€**

Le président propose aux membres de voter le projet de Budget prévisionnel pour 2007 qui sera présenté à l'Assemblée générale du 21 février.

Le projet de budget prévisionnel pour 2007 est approuvé à l'unanimité.

3. Préparation des Assemblées Statutaires

Le Président propose d'aborder le troisième point de l'ordre du jour qui concerne la préparation des assemblées statutaires annuelles du 21 février 2007.

La modification des statuts entraînée par l'arrivée des AOT , après examen et approbation de l'assemblée générale annuelle, donnera lieu, au cours de la même réunion, à l'assemblée générale extraordinaire, telle qu'elle est prévue par les statuts dans ce cas .

Ces assemblées auront lieu au CETE Méditerranée. Elles seront suivies, l'après-midi d'une présentation d'études.

Ce point de l'ordre du jour n'entraînant pas de remarque particulière de la part des présents, M. AMATO propose de passer au point suivant.

4/5

4. Signatures

Le point suivant consiste à signer la **convention** établie chaque année entre la DRE et l'ORT.

La convention est signée par le Président de l'ORT; elle sera signée par la suite par le Directeur Régional de l'Équipement.

Le point suivant consiste en la signature de la lettre de mission de l'Administrateur pour 2007.
M AMATO signe la lettre

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Marseille, le mardi 23 janvier 2007

Le Président

Le Trésorier

Jean-Louis AMATO

Jean Pierre BREMOND